

~~~~~  
Délibération n° 2014-34 du Comité syndical du Jeudi 26 Juin 2014  
~~~~~

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION
DU BUDGET PRINCIPAL 2013**

L'an deux mil quatorze le vingt six juin à dix sept heures trente, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie - ZAE la Garrigue - n°5 rue de la Lucques - 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 13 juin 2014.

Etaient présents ou représentés :	Sonia ARRAZAT, Christian BILHAC, Marie-Christine BOUSQUET, Bernard FABREGUETTES, Joëlle GOUDAL (représentée par Bernard GOUJON), Jean-Claude LACROIX, Patrick LAMBOLEZ, Jean-Noël MALAN, Denis MALLET, Yolande PRULHIÈRE, Michel SAINT PIERRE, Philippe SALASC, Jean-François SOTO, Jean TRINQUIER, Luc VIALA, Louis VILLARET. Etaient également présents les suppléants suivants : Laurent DUPONT, Florence QUINONERO, Jean-Claude CROS.
Absents ou excusés :	Olivier BRUN, Claude CARCELLER, Alain CHALAGUIER, Manuel DIAZ, Roger FAGES, Jacky GALABRUN, Audrey GUERIN, Michel GUIBAL Pierre GUIRAUD, Béatrice NEGRIER, Rémy PAILLES, Claude REVEL, Frédéric ROIG, Valérie ROUVEIROL,
Invités : 30 ; Quorum : 16; Présents ou représentés : 16	

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixent les règles de l'affectation des résultats,

Le Comité Syndical désigne Monsieur Christian BILHAC pour présider la séance durant les débats sur les comptes administratifs,
Après en avoir délibéré,
DÉCIDE
Hors de la présence de Monsieur le Président,
A l'unanimité des suffrages exprimés,

- ✓ D'approuver le compte de gestion du budget principal proposé par Monsieur le Comptable Public de Clermont l'Hérault dont les résultats sont conformes au compte administratif
- ✓ D'approuver le compte administratif du budget principal 2013 qui présente les résultats suivants :
 - Un déficit de fonctionnement pour l'exercice 2013 de 311.471,04 €
 - Un excédent d'investissement pour l'exercice 2013 de 67.172,40 €
 - Le résultat de clôture est le suivant :
 - o en fonctionnement de 213.980,85 € (le résultat de clôture de 2012 présentait un excédent de fonctionnement de 600.900,41 €, dont 75.448,52€ ont été affectés à l'investissement en 2013)
 - o en investissement de 62.648,37 € (le résultat de clôture de 2012 présentait un déficit d'investissement de 4.525,03 €)
 - o compte tenu du fait qu'il n'y a pas de reste à réaliser, le résultat net de clôture est de 276.629,22 €
- ✓ D'affecter les résultats de l'exercice 2013 de la façon suivante :

Report des résultats de chaque section soient 213.980,85 € en fonctionnement et 62.648,37 € en investissement.

Clermont l'Hérault, le 4 Juillet 2014
Le Président certifie sous sa responsabilité
la présente délibération exécutoire le 4 juillet 2014



Publiée le 04 Juillet 2014
Transmise le 09 Juillet 2014